



CMS

**FICHES-RESUME
DES ACCORDS EXISTANTS**

1^{ier} juillet 2006

TABLES DES MATIERES

LEGENDE DES FICHES-RESUMES DES ACCORDS EXISTANTS	3
ACCORDS	
Accord sur la Conservation des Phoques de la Mer de Wadden	4
Accord relatif à la Conservation des Populations de Chauves-souris d'Europe	5
Accord sur la Conservation des Petits Cétacés de la Mer Baltique et de la Mer du Nord	7
Accord sur la Conservation des Oiseaux d'Eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie	8
Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente	10
Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels	12
MEMORANDA D'ACCORD	
Mémorandum d'Accord concernant les mesures de Conservation en faveur de la Grue de Sibérie (<i>Grus leucogeranus</i>)	13
Mémorandum d'Accord concernant les mesures de Conservation pour le Courlis à bec grêle (<i>Numenius tenuirostris</i>)	14
Mémorandum d'Accord sur les mesures de Conservation pour les Tortues Marines de la côte atlantique de l'Afrique	15
Mémorandum d'Accord concernant sur la Conservation et la Gestion de la Population centre-européenne de la Grande Outarde (<i>Otis tarda</i>)	16
Mémorandum d'Accord sur la Conservation et la Gestion des Tortues Marines et de leurs Habitats de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud-Est	17
Mémorandum d'Accord concernant la Conservation et Restitution du Cerf de Boukhara (<i>Cervus elaphus bactrianus</i>)	18
Mémorandum d'Accord concernant les mesures de Conservation en faveur du Phragmate Aquatique (<i>Acrocephalus paludicola</i>)	19
Mémorandum d'Accord concernant les mesures de Conservation en faveur des Populations Ouest-Africaines de L'Elephant d'Afrique	20

LEGENDE DES FICHES-RESUMES DES ACCORDS EXISTANTS

TITRE	Titre complet de l'Accord (et tout acronyme)
TYPE	Type d'Accord (conclu au titre de l'Article IV(3) ou de l'Article IV(4) de la Convention sur les espèces migratrices)
ETAT LEGAL	Etat légal de l'Accord / Mémoire d'Accord
LANGUE	Langue des textes authentiques de l'Accord
PARRAIN	Nom du gouvernement qui a parrainé les négociations en vue de l'adoption de l'Accord
DEPOSITAIRE	Comme spécifié dans le texte de l'Accord, nom du gouvernement ou de l'organisation intergouvernementale exerçant la fonction de dépositaire pour l'Accord
COUVERTURE	Couverture taxonomique de l'Accord
ETAT DE L'AIRE DE REPARTITION/OIER	Les Parties à la CMS apparaissent en lettres majuscules, les non-Parties en minuscules (y compris les Organisations d'Intégration Economique Régionale)
ACTE FINAL	Date de signature de l'Acte Final de la réunion à laquelle le texte de l'Accord a été adopté, et liste des signataires de l'Acte Final
SIGNATURE	Comme indiqué dans le texte de l'Accord, dispositions en vue de la signature de l'Accord. Nombre effectif de signatures des Etats de l'aire de répartition + OIERs, suivi d'une liste mentionnant chaque signataire par ordre chronologique Symboles utilisés: «sd» signifie que la signature est définitive (aucune mesure juridique supplémentaire n'est nécessaire pour rendre l'Accord juridiquement contraignant); «+» signifie que l'Accord a été signé, mais doit encore être ratifié; «acp» signifie que l'Accord a été accepté; «app» signifie que l'Accord a été approuvé; «adh» signifie que l'Accord a fait l'objet d'une adhésion
ENTREE EN VIGUEUR	Dispositions concernant l'entrée en vigueur de l'Accord, comme indiqué dans le texte de l'Accord
EFFECTIVEMENT EN VIGUEUR	Date effective d'entrée en vigueur de l'Accord
RAT/ACP/APP/ADH	Nombre effectif d'Etats et d'OIERs ayant signé définitivement, ratifié, accepté, approuvé ou adhéré à l'Accord, suivi d'une liste de ces Etats/OIERs par ordre chronologique (selon la date de dépôt de l'instrument applicable)
REUNIONS DES PARTIES/SIGNATAIRES	Dispositions concernant la tenue de la première réunion des Parties, si spécifié dans le texte de l'Accord
SECRETARIAT	Dispositions pour l'organisation du secrétariat, si spécifié dans le texte de l'Accord, avec adresse complète du secrétariat ou du secrétariat provisoire de l'Accord
FINANCEMENT	Questions financières, si spécifié dans le texte de l'Accord
RESERVES	Toute disposition concernant la possibilité des Parties d'émettre des réserves, si spécifié dans le texte de l'Accord
DESCRIPTION	Le cas échéant, brève description des dispositions de l'Accord
EXEMPLES D'ESPECES	Quelques exemples d'espèces couvertes par l'Accord
AUTRES	Autres remarques

TITRE	Mémorandum d'Accord concernant les mesures de Conservation en faveur du Phragmate Aquatique (<i>Acrocephalus paludicola</i>)
TYPE	Article IV (4)
ETAT LEGAL	Mémorandum d'Accord de l'environnement multilatéral
LANGUE	anglais
DEPOSITAIRE	Secrétariat du CMS
COUVERTURE	<i>Acrocephalus paludicola</i>
ETAT DE L'AIRE DE REPARTITION/OIER	15: ALLEMAGNE, BELARUS, BELGIQUE, BULGARIE, ESPAGNE, Fédération de Russie, FRANCE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, PAYS-BAS, POLOGNE, ROYAUME UNI, SENEGAL, UKRAINE
ACTE FINAL	Non applicable
SIGNATURE	Signé par 12 Etats: ALLEMAGNE (30.4.2003), BELARUS (30.4.2003), BULGARIE (30.4.2003), ESPAGNE (30.4.2003), HONGRIE (30.4.2003), LETTONIE (30.4.2003), LITUANIE (30.4.2003), ROYAUME UNI (30.4.2003), SENEGAL (30.4.2003), UKRAINE (21.5.2003), POLOGNE (13.7.2004), BELGIQUE (24.11.2005)
ENTREE EN VIGUEUR	Immédiatement suivant la signature du 5ième Etat; ouvert à la signature indéfiniment, entrée en vigueur pour tous les autres Etats signataires le jour même de la date de signature
EFFECTIVEMENT EN VIGUEUR	30 avril 2003
RAT/ACP/APP/ADH	Non applicable
REUNIONS DES SIGNATAIRES	1 ^{ière} Réunion: 25-27 juin 2006, Nationalpark Unteres Odertal, Criewen, Allemagne
SECRETARIAT	Secrétariat du CMS
FINANCEMENT	Non spécifié dans le Mémorandum d'Accord
RESERVES	Non applicable
AUTRES	Signé aussi par le Secrétariat PNEU/CMS (30.4.2003) et BirdLife International (30.4.2003)